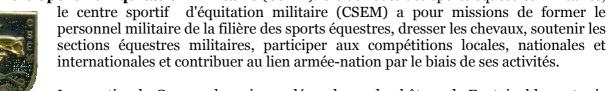
Le Centre Sportif d'Equitation Militaire (CSEM). Clé de voûte des sports équestres militaires,



Le quartier du Carrousel, ancienne dépendance du château de Fontainebleau et mis à la disposition du ministère de la guerre en 1871, accueille l'école d'application de l'artillerie et du génie jusqu'en 1940.

Pendant la seconde guerre mondiale, il abrite l'école nationale d'équitation formée autour des chevaux et de quelques cavaliers du Cadre noir délocalisé. C'est là qu'en 1945 fut recréé ce corps prestigieux d'instructeurs militaires d'équitation. Lorsqu'en 1946, le Cadre noir rejoint l'école d'application de l'arme blindée et de la cavalerie à Saumur, le quartier du Carrousel devient le siège du centre national des sports équestres nouvellement créé.

Le centre retrouve son autonomie le 1<sup>er</sup> avril 1973 sous le sigle du centre sportif d'équitation militaire (CSEM). Corps de l'arme blindée cavalerie, il est subordonné en 1976 au commandement des organismes de formation de l'armée de Terre (COFAT) et ce n'est qu'en août 2006 qu'il sera subordonné à l'école d'application de l'arme blindée et de la cavalerie.

En 1977, lui est confiée la garde de l'étendard du 8e régiment de dragons, dissous, dont il hérite des traditions. Ce régiment, créé en 1674, longtemps connu sous l'appellation de Penthièvre-dragons, s'est distingué sur tous les champs de bataille de la monarchie, de l'empire et de la république, particulièrement pendant les deux conflits mondiaux.

**Mission – Composition :** Le CSEM est composé d'une centaine d'hommes et de femmes, et de 200 chevaux. Il a pour missions de :

- Former le personnel militaire de la filière des sports équestres : enseignants, soigneurs, chefs d'écurie, maréchaux ferrants
- Dresser les chevaux du débourrage au haut niveau
- Soutenir les sections équestres militaires
- Participer au rayonnement de l'armée de Terre : participation aux compétitions locales, nationales et internationales
- Contribuer au lien armée-nation par le biais de ses activités locales y compris celles de sa section hippique nationale.

**Compétition :** Depuis 2002, le chef d'État-major de l'armée de Terre (CEMAT) a qualifié l'équitation militaire de sport de haut niveau de tradition de l'armée de Terre. De ce fait, l'équipe militaire a pour mission de représenter l'armée de Terre principalement dans les compétitions de concours complet d'équitation (CCE), héritières du championnat du cheval d'arme (military). Composée notamment du capitaine DE ZUCHOWICZ, des adjudants-chefs VIRICEL et WILLEFERT, de l'adjudant LE ROUX et du maréchal des logis-chef SCHAULY, elle est régulièrement sélectionnée en équipe de France de CCE.

Le CSEM bénéficie d'une infrastructure adaptée et remarquable dans la forêt de Fontainebleau (environs 28 hectares).

Au quartier du Carrousel:

- 3 grands manèges
- les écuries
- 1 carrière de dressage
- 1 rond de liberté
- 1 infirmerie avec salle d'opération
- 1 maréchalerie

Un hippodrome d'entraînement course et CCE (la Salamandre).

Deux grandes carrières, une carrière de dressage et un parcours d'entraînement au CCE sur le terrain de manoeuvre du Rocher-de-Bouligny.

Un paddock (pour mise en liberté des chevaux) et une piste d'entraînement de galop (route des Princes) prêtés par l'Office national des forêts.

Source : Armée de Terre 2011